



COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultats du premier trimestre 2021

**Amélioration de la rentabilité dans un contexte sanitaire toujours difficile :
Baisse organique du chiffre d'affaires limitée à 2,0 %
par rapport à un T1 2020 élevé
EBITDA ajusté stable avec une marge en progression à 25,1 %**

Paris, le 29 avril 2021

Faits marquants

- **Retrait de -6,2 % du chiffre d'affaires à 605 M€ au T1 2021 (-2,0 % à taux de change et périmètre constants)⁽¹⁾**, pénalisé par une base de comparaison pré-pandémie élevée au T1 2020
- **EBITDA ajusté stable à 152 M€** par rapport au T1 2020
- **Forte amélioration de la marge d'EBITDA ajusté à 25,1 %**, en hausse de 161 points de base
- **Baisse du ratio d'endettement à 2,1x** l'EBITDA ajusté des 12 derniers mois, contre 2,5x au 30 mars 2020 et 2,0x au 31 décembre 2020
- **Verallia a procédé au rachat de ses propres actions pour un montant de 60 M€ (1,7 % du capital)**

(1) Croissance du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants hors Argentine de -3,7 % au T1 2021 par rapport au T1 2020.

« Dans un contexte qui reste marqué par de multiples confinements et restrictions liés à la pandémie, Verallia a affiché des ventes en retrait sur le premier trimestre par rapport à un trimestre 2020 qui avait été très dynamique. Malgré cela, le Groupe a continué à améliorer sa rentabilité, bénéficiant de son plan d'amélioration de performance et d'un spread d'inflation positif. En dépit de l'incertitude concernant la sortie de cette crise, Verallia confirme ses objectifs 2021 grâce à son agilité et son profil résilient. » a commenté **Michel Giannuzzi**, PDG de Verallia.

Chiffre d'affaires

En millions d'euros	T1 2021	T1 2020
Chiffre d'affaires	604,9	644,8
<i>Croissance reportée</i>	-6,2 %	
<i>Croissance organique</i>	-2,0 %	

Verallia a réalisé un **chiffre d'affaires** de **605 M€** sur le premier trimestre de l'année, contre 645 M€ sur le premier trimestre 2020, soit un **retrait en données publiées de 6,2 %**.

L'impact de l'**effet de change** s'établit à -4,1 % sur le premier trimestre (-27 M€), principalement lié à la dépréciation des monnaies en Amérique latine et dans une moindre mesure en Europe de l'Est.

A **taux de change et périmètre constants**, le chiffre d'affaires a reculé de **2,0 %** sur le premier trimestre de l'année (et de -3,7 % hors Argentine). Verallia a souffert d'une base de comparaison élevée ; la croissance organique avait atteint +4,0 % au premier trimestre 2020 (vs. T1 2019) alors même que les effets de la pandémie avaient commencé à se faire sentir mi-mars. De plus, les pays dans lesquels le Groupe opère sont toujours perturbés par des mesures de confinements dans des proportions variables. Les volumes vendus sont en retrait par rapport à l'année passée en Europe, tandis que le bon dynamisme de l'Amérique latine se poursuit.

En termes de politique de prix au niveau Groupe, les hausses de prix de vente ont été plus modérées que l'année précédente, en ligne avec les attentes et avec pour objectif de compenser la hausse des coûts. Par ailleurs, le mix produit était positif sur le trimestre.

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

- En Europe du Sud et de l'Ouest, les tendances sont assez variables d'un pays à l'autre, avec un retrait des ventes plus marqué en France et en Ibérie, tandis que l'Italie est parvenue à afficher des ventes quasi stables. Les activités en France ont été perturbées par des mouvements sociaux jusqu'à fin février, date de la fin du plan de transformation.
- La région Europe du Nord et de l'Est a vu un recul généralisé des ventes, pénalisées par les mesures de confinement et une base de comparaison très défavorable.
- En Amérique latine, tous les pays de la région ont affiché des volumes en forte hausse sur le trimestre.

EBITDA ajusté

En millions d'euros	T1 2021	T1 2020
EBITDA ajusté	151,7	151,3
<i>Marge d'EBITDA Ajusté</i>	25,1 %	23,5 %

L'**EBITDA ajusté** est resté en ligne avec celui de l'année précédente à **152 M€**. Malgré un impact de l'activité négatif, l'EBITDA ajusté progresse grâce à un *spread*¹ positif et une réduction nette des coûts

¹ Le spread représente la différence entre (i) l'augmentation des prix de vente et du mix appliquée par le Groupe après avoir, le cas échéant, répercuté sur ces prix l'augmentation de ses coûts de production et (ii) l'augmentation de ses coûts de production. Le spread est positif lorsque l'augmentation des prix de vente appliquée par le Groupe est supérieure à l'augmentation de ses coûts de production. L'augmentation des coûts de production est constatée par le Groupe à volumes de production constants et avant écart industriel et prise en compte de l'impact du plan d'amélioration de la performance industrielle (*Performance Action Plan (PAP)*).

de production (Performance Action Plan, PAP) de 9 M€ sur le premier trimestre de l'année 2021. La **marge d'EBITDA ajusté** a quant à elle progressé de 161 points de base pour atteindre **25,1 %**.

Endettement maîtrisé

Au cours du premier trimestre de l'année, Verallia a conservé un **niveau d'endettement maîtrisé**. La dette nette s'élevait à **1 297 M€** à fin mars 2021 après un rachat par le Groupe de ses propres actions pour 60 M€. Cela correspond à un ratio d'endettement net de **2,1x l'EBITDA ajusté des 12 derniers mois**, par rapport à 2,0x à fin 31 décembre 2020 et en baisse par rapport au 31 mars 2020 (2,5x).

Bénéficiant d'une forte liquidité¹ de 1 059 M€ au 31 mars 2021, Verallia a décidé de ne pas renouveler la ligne de crédit additionnelle de 250 M€ (RCF2), mise en place en avril 2020.

Dans le cadre de la diversification de ses sources de financement et en cohérence avec sa stratégie ESG présentée en janvier 2021, Verallia pourrait envisager la mise en place d'un financement « vert » (*sustainability-linked instrument*) qui serait affecté au remboursement d'une partie de la dette existante du Groupe.

ESG

Devant l'urgence climatique, nous avons donc décidé d'aligner nos objectifs de réduction d'émissions de CO₂ en suivant l'initiative *Science Based Targets* (SBTi) et de nous inscrire dans **la trajectoire « well-below 2°C² »** visant à limiter la hausse des températures à moins de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Notre nouvel objectif ainsi défini à horizon 2030 est de réduire de 27,5 % nos émissions de CO₂³. **En mars 2021, cet objectif de réduction des émissions de CO₂ a été approuvé par SBTi.**

L'atteinte des engagements que nous nous sommes fixés ne serait possible sans la mobilisation et l'engagement de nos équipes. Agiles et réactives, elles sont présentes à chaque étape de notre chaîne de valeur et accélèrent l'innovation sur tous les plans que ce soit en matière de consommations énergétiques, d'efficacité de notre outil de production, d'introduction d'énergies renouvelables au long terme ou encore de conception de nos produits et de transport.

La Déclaration de Performance Extra-Financière 2020 sera publiée vendredi 30 avril 2021 et mise à disposition sur le site internet de Verallia.

¹ Calculée comme la trésorerie disponible + les lignes de crédit renouvelables non tirées – l'encours de « Neu Commercial Papers ».

² Nettement en-dessous de 2°C.

³ (Scopes 1 et 2), en valeur absolue, en prenant 2019 pour année de référence. La validation début 2021 par SBTi de cet objectif ambitieux sera un aboutissement fondamental pour le Groupe.

Perspectives 2021

Dans un contexte qui reste encore incertain, Verallia dispose des meilleurs atouts pour retrouver en 2021 le niveau de volumes atteint en 2019, conduisant à une croissance organique positive. L'EBITDA ajusté 2021 devrait par ailleurs s'afficher en progression par rapport à celui de l'année précédente à environ 650 M€ et la marge d'EBITDA ajusté devrait dépasser l'objectif moyen terme de 25 %.

Comme annoncé en février dernier, Verallia a par ailleurs décidé de construire un four additionnel dans l'usine de Jacutinga (Brésil). Ce nouvel investissement stratégique d'environ 60 M€ sera étalé sur 2021 et 2022.

Assemblée Générale Annuelle des actionnaires 2021 et dividende 2020

Le Conseil d'administration de Verallia s'est réuni le mercredi 28 avril 2021 et a statué sur la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires 2021, dont la date est confirmée au mardi 15 juin 2021.

En raison de la persistance de la crise sanitaire, le gouvernement par une ordonnance du 2 décembre 2020 a prorogé l'ordonnance du 25 mars 2020¹ qui permet de simplifier et d'adapter les règles de convocation, d'information, de réunion et de délibération des assemblées générales et les organes dirigeants des personnes morales. Le Conseil d'Administration de Verallia a ainsi décidé de tenir son Assemblée Générale Annuelle des actionnaires **à huis-clos**, cette dernière sera retransmise sur le site internet de Verallia : www.verallia.com.

Les actionnaires sont ainsi invités à exprimer leur vote par correspondance (via le site internet sécurisé Votaccess ou par formulaire papier), et à poser leurs questions par écrit selon les modalités qui seront détaillées dans l'avis de réunion.

Par ailleurs et comme annoncé le 24 février 2021, le Conseil d'administration soumettra à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires le versement d'un dividende de **0,95 euro par action**, en numéraire pour versement le 5 juillet 2021.

¹ Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 (telle que modifiée par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020) et décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 (tel que modifié par le décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020 et le décret n°2021-255 du 9 mars 2021).

À propos de Verallia - Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec environ 10 000 collaborateurs et 32 usines verrières dans 11 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises dans le monde.

Verallia produit plus de 16 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020. Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable. Pour plus d'informations : www.verallia.com

La conférence téléphonique analystes aura lieu le jeudi 29 avril 2021 à 9h00, heure de Paris, par un service de webcast audio (en direct puis en différé), et la présentation des résultats sera disponible sur www.verallia.com.

Calendrier financier

- 15 juin 2021 : Assemblée Générale Annuelle des actionnaires.
- 29 juillet 2021 : résultats semestriels 2021 - *Communiqué de presse **avant bourse** et conférence téléphonique/présentation le jour même à 9h00 heure de Paris.*
- 28 octobre 2021 : résultats financiers du T3 2021 - *Communiqué de presse **avant bourse** et conférence téléphonique le jour même à 9h00 heure de Paris.*

Contacts Presse

Verallia - Cécile Fages - cecile.fages@verallia.com

Brunswick - Benoit Grange, Hugues Boëton, Tristan Roquet Montegon - verallia@brunswickgroup.com - +33 1 53 96 83 83

Contact Relations Investisseurs Verallia

Alexandra Baubigeat Boucheron - alexandra.baubigeat-boucheron@verallia.com

Avertissement

Certaines informations incluses dans le présent communiqué de presse ne constituent pas des données historiques mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses en ce inclus, notamment, des hypothèses concernant la stratégie présente et future de Verallia et l'environnement économique dans lequel Verallia exerce ses activités. Elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels de Verallia et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux détaillés et identifiés au Chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel approuvé par l'AMF et disponible sur le site Internet de la Société (www.verallia.com) et celui de l'AMF (www.amf-france.org). Ces déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures.

Le présent communiqué de presse inclut uniquement des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif.

Protection des données à caractère personnel

Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de la liste de distribution de nos communiqués de presse en effectuant votre demande à l'adresse email suivante : investors@verallia.com. Les communiqués restent accessibles sur le site internet <https://www.verallia.com/investisseurs>.

Verallia SA, en qualité de responsable de traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la mise en œuvre et la gestion de sa communication interne et externe. Ces traitements sont basés sur l'intérêt légitime. Les données collectées (nom, prénom, coordonnées professionnelles, profils, historique des relations) sont indispensables à ces traitements et sont utilisées par les services concernés du groupe Verallia et le cas échéant, ses sous-traitants. Les données personnelles sont transférées hors Union européenne par Verallia SA à ses prestataires situés hors Union européenne en charge de la fourniture et gestion des solutions techniques liées aux traitements susvisés. Verallia SA veille à ce que les garanties appropriées soient prises afin d'encadrer ces transferts de données hors Union européenne. Dans les conditions prévues par la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer l'un de ces droits veuillez-vous adresser à la Direction de la Communication financière du Groupe à l'adresse suivante investors@verallia.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

ANNEXES

Chiffres clés sur le premier trimestre de l'année

En millions d'euros	T1 2021	T1 2020
Chiffre d'affaires	604,9	644,8
<i>Croissance reportée</i>	-6,2 %	
<i>Croissance organique</i>	-2,0 %	
EBITDA ajusté	151,7	151,3
<i>Marge d'EBITDA Ajusté</i>	25,1 %	23,5 %
Dette nette à fin mars	1 296,6	1 574,1
EBITDA ajusté sur les 12 derniers mois	626,1	624,5
<i>Dette nette / EBITDA ajusté des 12 derniers mois</i>	2,1x	2,5x

Évolution du chiffre d'affaires par nature en millions d'euros sur le premier trimestre

En millions d'euros	
Chiffre d'affaires T1 2020	644,8
<i>Volumes</i>	(32,5)
<i>Prix/Mix</i>	19,3
<i>Taux de change</i>	(26,7)
Chiffre d'affaires T1 2021	604,9

Évolution de l'EBITDA ajusté par nature en millions d'euros sur le premier trimestre

En millions d'euros	
EBITDA ajusté T1 2020 (i)	151,3
<i>Contribution de l'activité</i>	(30,4)
<i>Spread Prix-mix / Coûts</i>	28,0
<i>Productivité nette (ii)</i>	8,5
<i>Taux de change</i>	(9,6)
<i>Autres</i>	3,9
EBITDA ajusté T1 2021 (i)	151,7

(i) L'EBITDA ajusté est calculé sur la base du résultat opérationnel retraité des dépréciations et amortissements, des coûts liés aux restructurations, des coûts liés aux acquisitions et M&A, des effets d'hyperinflation, des plans d'actionnariat du management, des effets liés aux cessions et risques filiales, des frais de fermeture de sites et autres éléments.

(ii) Impact du Performance Action Plan (« PAP ») à hauteur de 9 M€.

Tableau de passage du résultat opérationnel vers l'EBITDA ajusté

En millions d'euros	T1 2021	T1 2020
Résultat opérationnel	83,5	79,5
Amortissements et dépréciations (i)	66,9	70,0
Coûts de restructuration	(0,3)	0,5
IAS 29 Hyperinflation (Argentine) (ii)	(0,1)	0,2
Plan d'actionnariat du management et coûts associés	1,7	1,0
Autres	0,0	0,1
EBITDA ajusté	151,7	151,3

(i) Inclut les amortissements liés aux immobilisations incorporelles et corporelles, les amortissements des immobilisations incorporelles acquises par le biais de regroupements d'entreprise et les dépréciations d'immobilisations corporelles, incluant celles relatives au plan de transformation mis en œuvre en France.

(ii) Le Groupe applique la norme IAS 29 (Hyperinflation) depuis le 2^{ème} semestre 2018.

Structure financière

En millions d'euros	Montant nominal ou montant max. tirable	Taux nominal	Maturité finale	31/03/2021
Term Loan A	1,500	Euribor +1,50%	07/10/24	1 493,4
Ligne de crédit renouvelable 1	500	Euribor +1,10%	07/10/24	-
Ligne de crédit renouvelable 2 (i)	250	Euribor +1,95%	24/04/21	-
Commercial Papers Neu CP	400			151,8
Autres dettes				112,5
Dettes totales				1 757,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie				(461,1)
Dettes nettes				1 296,6

(i) RCF2 arrivant à maturité en avril 2021 – L'option d'extension de 6 mois n'a pas été activée.

IAS 29 : Hyperinflation en Argentine

Depuis le 2^{ème} semestre 2018, le Groupe applique la norme IAS 29 en Argentine. L'application de cette norme impose la réévaluation des actifs et passifs non monétaires et du compte de résultat pour refléter les modifications de pouvoir d'achat dans la monnaie locale. Ces réévaluations peuvent conduire à un profit ou une perte sur la position monétaire nette intégrée au résultat financier.

De plus, les éléments financiers de la filiale argentine sont convertis en euro au taux de change de clôture de la période concernée.

Sur le premier trimestre de 2021, l'impact net sur le chiffre d'affaires est de +0,4 M€. L'impact de l'hyperinflation est exclu de l'EBITDA ajusté consolidé tel que présenté dans le « tableau de passage du résultat opérationnel vers l'EBITDA ajusté ».

GLOSSAIRE

Activité : correspond à la somme de la variation de volumes plus ou moins l'évolution de la variation des stocks.

Croissance organique : correspond à la croissance du chiffre d'affaires à taux de change et à périmètre constants. Les revenus à taux de change constants sont calculés en appliquant les mêmes taux de change aux indicateurs financiers présentés dans les deux périodes faisant l'objet de comparaisons (en appliquant les taux de la période précédente aux indicateurs de la période en cours).

EBITDA ajusté : L'EBITDA ajusté est un indicateur non défini par les normes IFRS. Il s'agit d'un indicateur de suivi de la performance sous-jacente des activités après retraitement de certaines charges et/ou produits à caractère non récurrents ou de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. L'EBITDA ajusté est calculé sur la base du résultat opérationnel retraité des dépréciations et amortissements, des coûts liés aux restructurations, des coûts liés aux acquisitions et M&A, des effets d'hyperinflation, des plans d'actionnariat du management, des effets liés aux cessions et risques filiales, des frais de fermeture de sites et autres éléments.

Capex : ou dépenses d'investissement, représentent les achats d'immobilisations corporelles et incorporelles nécessaires pour maintenir la valeur d'un actif et/ou s'adapter aux demandes du marché ainsi qu'aux contraintes environnementales, de santé et de sécurité ; ou pour augmenter les capacités du Groupe. L'acquisition de titres en est exclue.

Investissements récurrents : Les Capex récurrents représentent les achats d'immobilisations corporelles et incorporelles nécessaires pour maintenir la valeur d'un actif et/ou s'adapter aux demandes du marché ainsi qu'aux contraintes environnementales, de santé et de sécurité. Ils incluent principalement les rénovations de fours et la maintenance des machines IS.

Investissements stratégiques : Les investissements stratégiques représentent les acquisitions stratégiques d'actifs qui augmentent les capacités du Groupe ou son périmètre de manière significative (par exemple, acquisition d'usines ou équivalent, investissements « greenfield » ou « brownfield »), incluant la construction de nouveaux fours additionnels. Ils incluront également à partir de 2021, les investissements liés à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions de CO₂.

Cash conversion : est défini comme les cash flows rapportés à l'EBITDA ajusté. Les cash flows sont définis comme l'EBITDA ajusté diminué des Capex.

Le segment Europe du Sud et de l'Ouest comprend les sites de production localisés en France, Espagne, Portugal et Italie. Il est également désigné par l'abréviation « SWE ».

Le segment Europe du Nord et de l'Est comprend les sites de production localisés en Allemagne, Russie, Ukraine et Pologne. Il est également désigné par l'abréviation « NEE ».

Le segment Amérique latine comprend les sites de production localisés au Brésil, en Argentine et au Chili.

Liquidité : calculée comme la trésorerie disponible + les lignes de crédit renouvelables non tirées – l'encours de « Neu Commercial Papers ».

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises par le biais de regroupements d'entreprises : Correspond à l'amortissement des relations clients constatées lors de l'acquisition de l'activité emballage de Saint-Gobain en 2015 (740 M€ de valeur brute sur une durée d'utilité de 12 ans).